



Négociations salariales

21 mars 2018 - 12h30

Premières propositions de la Direction

- Ouvriers

- + Augmentation générale de 1,00 % au 1^{er} avril
- + Budget de 0,25 % pour augmentations individuelles en juillet

- ETAM (Employés – Techniciens – Agents de maîtrise) jusqu'au coeff. 305

- + Augmentation générale de 0,70 % au 1^{er} avril
- + Budget de 0,55 % pour augmentations individuelles en juillet

- Cadres + coeff. 335

- + Budget de 1,25 % pour augmentations individuelles en juillet

- Complémentaire

- + Augmentation des primes horaires du montant de l'AG au 1^{er} avril ;
- + Changement de statut hors budget des augmentations individuelles ;
- + Répartition des augmentations individuelles sur 30% du personnel, avec envoi d'un courrier à l'ensemble du personnel ;
- + Arrêt des maxi de la grille des salaires (pas de révision des minimas) ;
- + Maintien des horaires variables sur 2018 + règles de fonctionnement ;
- + Attribution de la prime de dégressivité pour le SD ;
- + Possibilité de prendre des heures de récupération en négatif pour les examens médicaux ;
- + Prime de déplacement de 10 € par nuit passée en extérieur (au lieu de 7,76 € actuellement) ;
- + Ouverture de négociations au niveau central pour les déplacements (vélo, co-voiturage, ...) ;
- + Tout départ remplacé par une embauche sur le site de Garchizy.

Le SNI-UNSA s'est totalement opposé à créer des inégalités entre les salariés non cadres en ce qui concerne les budgets séparés.

Nous avons mis l'accent sur le fait que l'ensemble des salariés s'est investi pour obtenir le niveau de résultat de l'entreprise, et il est indispensable que la Direction en tienne compte en augmentant les budgets.

Nous avons ainsi demandé :

- **Revalorisation des budgets pour l'AG et l'AI ;**
- **Pas de différence entre les non-cadres ;**
- **Application des augmentations (AG et AI) avec effet rétroactif au 1^{er} mars ;**
- **Majoration de la prime d'ancienneté de 7% pour l'ensemble du personnel concerné (au lieu de 5% pour les plus petits coefficients) ;**
- **Prise en compte des différents diplômes pour orientation professionnelle et suivi de carrière ;**
- **Réouverture des négociations pour élaborer une véritable grille des salaires ;**
- **Accord de principe pour la gestion des retards ;**

La Direction a précisé qu'elle ne pouvait pas accéder à notre demande pour l'attribution des congés J. supp pour le personnel de Garchizy pour l'instant, cela représentant un coût trop important.

De plus, elle ne souhaite pas faire plus en ce qui concerne les journées pour examens médicaux, pour ne pas rentrer dans un système trop lourd à gérer, tout en acceptant une gestion par anticipation si un salarié n'a plus de congé à disposition dans ce cas de figure.

Le SNI-UNSA a conscience qu'il est primordial de ne pas occulter ces propositions, mais qu'il est essentiel de mettre l'accent sur certaines priorités (AG, AI, ...).

La Direction, après avoir entendu nos arguments, nous fera une nouvelle proposition.

Reprise des discussions à 14h00.